

Focus sur



LES RELAIS POPOTE DU CCAS DE BORDEAUX (33)

Un relais social

Le projet Relais Popote ambitionne de renforcer le maillage territorial de lieux labélisés « Relais Popote » afin d'offrir des possibilités de préparer des repas à des familles ou personnes isolées n'en ayant pas les moyens matériels et financiers. Il s'agit ainsi d'offrir un espace de répit, de restauration personnelle, propice aux relations familiales pour les personnes fréquentant les « Relais Popote ».





Ces actions ont vocation à favoriser l'échange, la mixité sociale et la participation des bénéficiaires à la vie locale, mais aussi permettre un accompagnement plus global des publics sur les questions de nutrition, de santé et d'accès aux droits sous une forme moins conventionnelle que l'aide habituelle.

Une action qui dépasse la lutte contre le gaspillage alimentaire

La dynamique « Relais Popote » mobilise le secteur marchand par la collecte des invendus et surplus des circuits courts non récupérés par la Banque Alimentaire. Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) estime à environ 1,6 tonnes le poids des denrées collectés.

AVEC LE SOUTIEN DE :











L'objectif sous-jacent à la lutte contre le gaspillage alimentaire est de permettre aux bénéficiaires d'accéder à une alimentation variée, saine et de qualité. Le CCAS de Bordeaux et la Ville de Bordeaux soutiennent ce volet de l'action avec le souhait, d'une part, de développer le bénévolat et, d'autre part, d'envisager la création d'emplois d'insertion.



Un projet récent

Le dispositif Relais Popote a commencé en 2015 sur une phase d'expérimentation et s'est développé durant les années 2016 et 2017.

Donner accès à une meilleure alimentation

Ce projet s'adresse à toute personne en situation de vulnérabilité et d'insécurité alimentaire n'ayant pas les moyens d'accéder à des produits essentiels et/ou sans possibilité de cuisiner. Les familles en difficulté hébergées via le dispositif hôtelier d'hébergement d'urgence sont les premières bénéficiaires des « Relais Popote » au regard de la circulaire interministérielle du 20 février 2015. Rédigée dans le cadre du plan national de réduction des nuitées hôtelières, elle fixe comme objectif prioritaire « d'améliorer la qualité et l'accessibilité à l'alimentation » pour les publics logés en hôtel.

Les structures Relais Popote accueillent du lundi au jeudi, les familles orientées par les partenaires sociaux pour leur permettre de cuisiner. Elles trouvent sur place tout le nécessaire de cuisine ainsi que des denrées fraîches (fruits et légumes, produits laitiers, viandes) pour compléter les provisions. Elles sont invitées à s'inscrire plus largement dans les activités de la structure qui les accueillent afin de leurs permettre de rompre l'isolement et recréer une dynamique familiale au sein du foyer.

Une sensibilisation des familles

En 2016, une quinzaine de famille a été accueillie et depuis le début 2017, une trentaine. Sur les deux dernières années d'existence ce ne sont donc pas moins de cent cinquante personnes qui ont été sensibilisées dans les « Relais Popote » du CCAS de la ville de Bordeaux.

